



Commune de PONT SAINT MARTIN

Etude urbaine et paysagère pour la requalification
du quartier du hameau des vignes

Réunion publique du 2 Février 2022



PRÉAMBULE

RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ÉTUDE

- Les arbres et leurs dégradations à l'origine de l'étude.
- La définition d'un schéma directeur des modes doux à l'échelle de la commune.
- Une première phase d'intervention dans le cadre du mandat.

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Une étude paysagère et urbaine pour la requalification du hameau des Vignes :

- Accompagner la collectivité dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie.
- Apprécier et préciser la nature du travail opérationnel à engager avec une esquisse d'aménagement concertée, phasée, chiffrée.

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

LE CONTEXTE COMMUNAL :

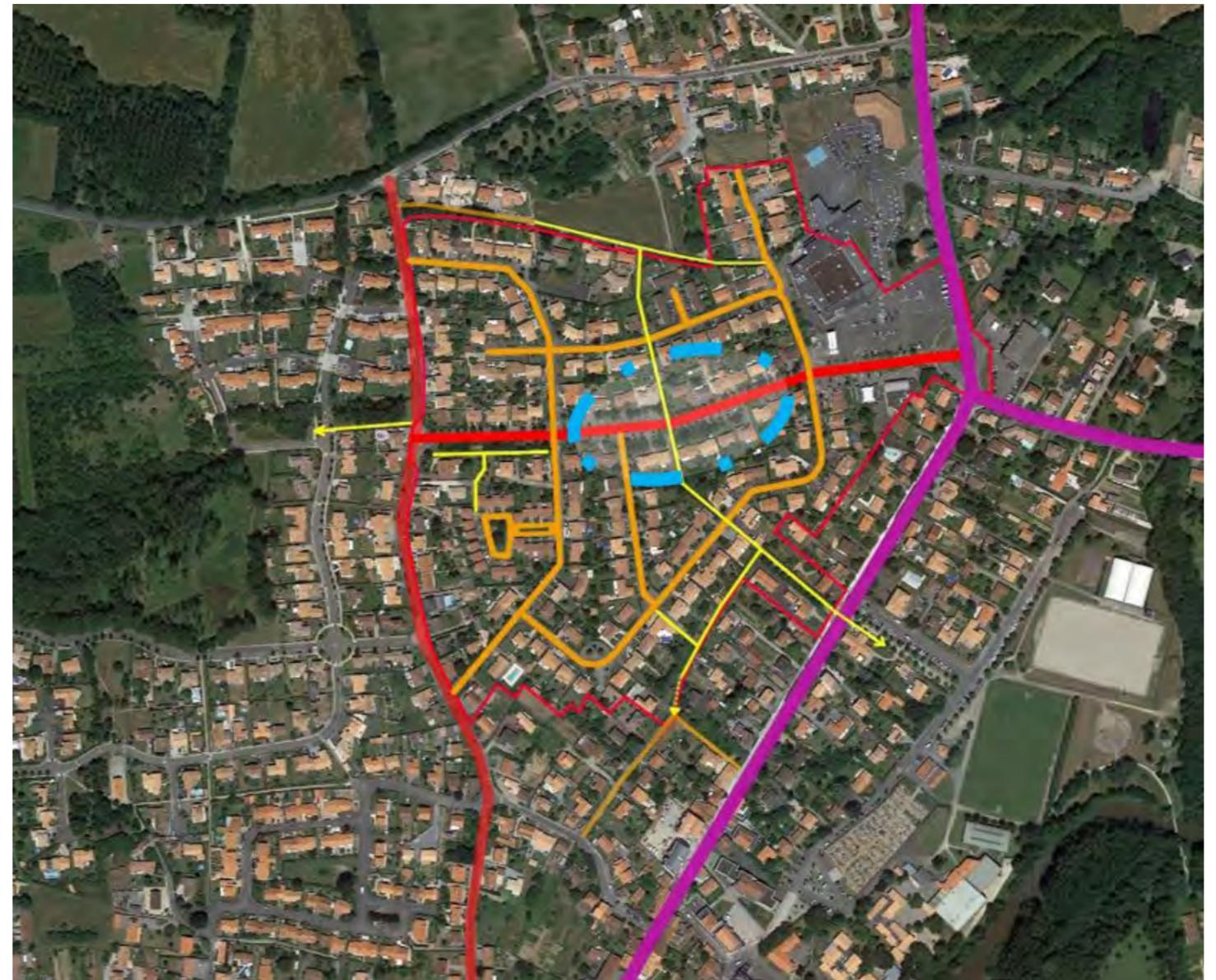
Une ville 'bicéphale' autour de deux polarités



ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

LE QUARTIER DU HAMEAU DES VIGNES

- Une polarité commerciale
- Environ 1/5^{ème} de la superficie de la ville
- Un quartier pavillonnaire homogène et cohérent
- Un maillage de déplacements hiérarchisé (près de 2 km de voies)
- Zone 30 (vitesse moyenne : 36 km/h)
- Des usages bien identifiés (jeu de boules)



-  Voie structurante
-  Voie inter-quartier : rue des Barres et rue des Vignes
-  Voie de desserte locale : rue des Ceps, des Vignerons, des Tonneliers, des Vendangeurs, des Treilles
-  Maillage doux : allées et chemins
-  Un stationnement visiteurs concentré

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ESPACE PUBLIC

La voirie

- Des chaussées en bon état
- Des trottoirs dégradés
- Les arbres : peu en bon état, des dégradations, des essences et des conditions peu adaptées
- Un éclairage obsolète

Les usages

- Pas de stationnement sur les voies de desserte de 8 m de large
- Des espaces publics mal qualifiés, disproportionnés ou délaissés
- Un traitement de l'interface privé/public qui influence la qualité et les perceptions paysagères de quartier (clôtures, végétation)

L'ATELIER 1

IL EST RESSORTI DE LA BALADE URBAINE DU 5 JUIN 2021 :

- La priorité aux aménagements piétons / cycles
- Le sentiment d'insécurité et inconfort
- Le stationnement
- Expérimentation avec des phases de test



L'ATELIER 2

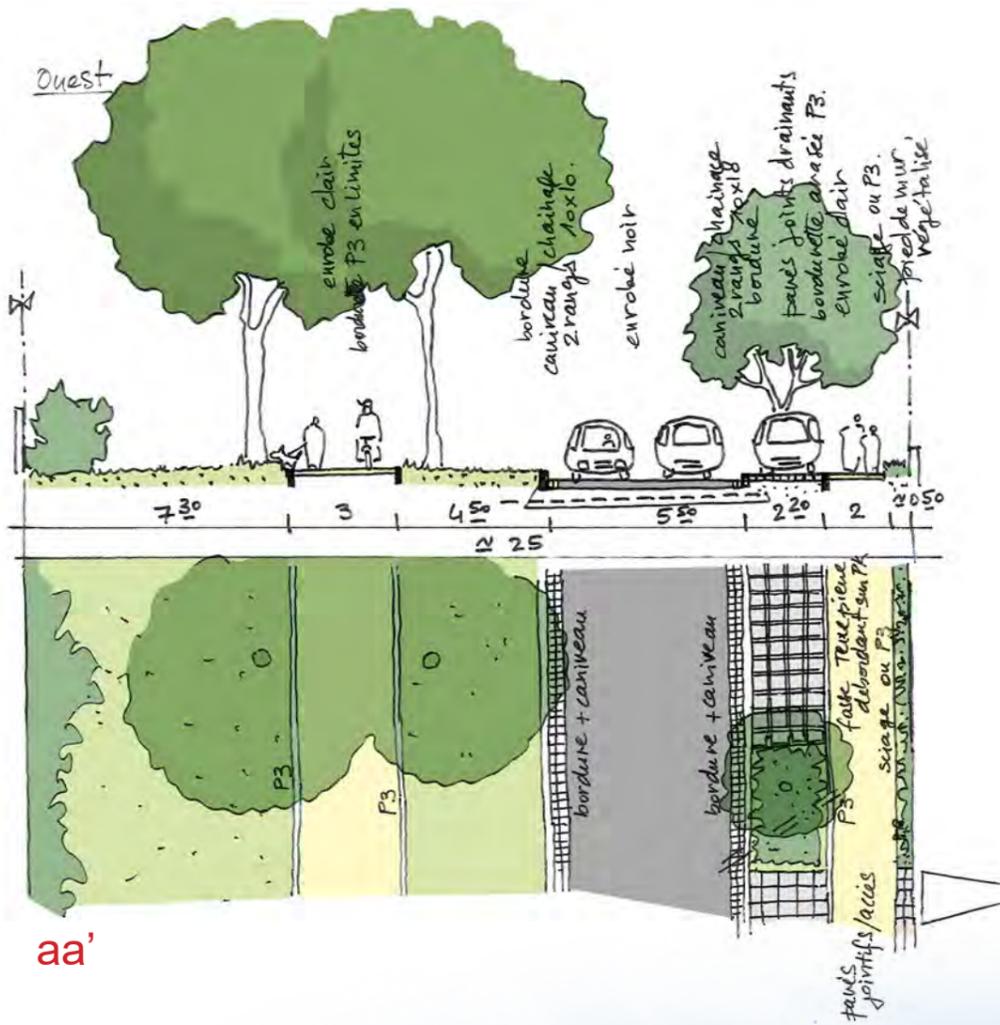
CONCERTATION AVEC LE GROUPE RÉFÉRENT DU 9 OCTOBRE 2021 :

- Présentation de 3 variantes sur la rue des Vignes, et des différentes alternatives sur les autres rues
- Échanges autour des différents scénarii
- Scénario retenu pour la rue des Vignes
- Phase de test à mettre en place pour confirmer l'aménagement des secteurs Nord et Sud



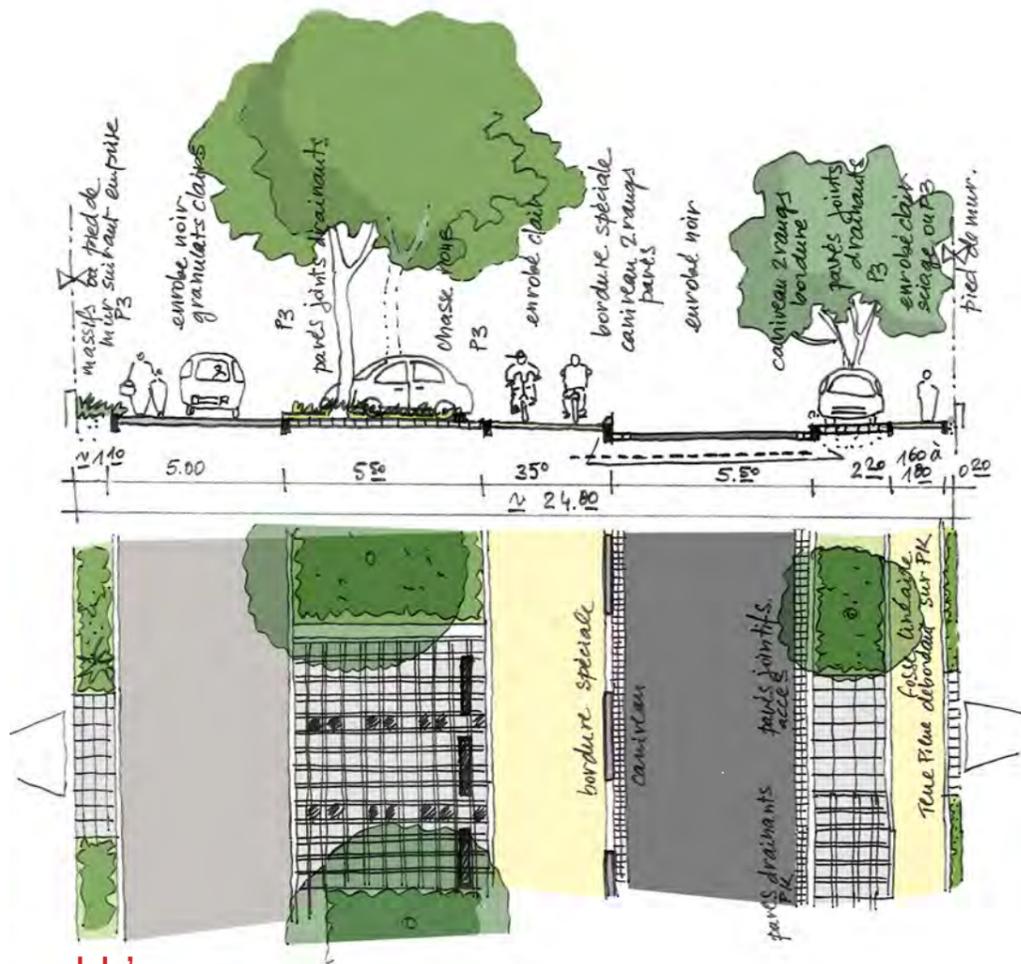
LA RUE DES VIGNES

Le choix retenu à l'issu de la concertation

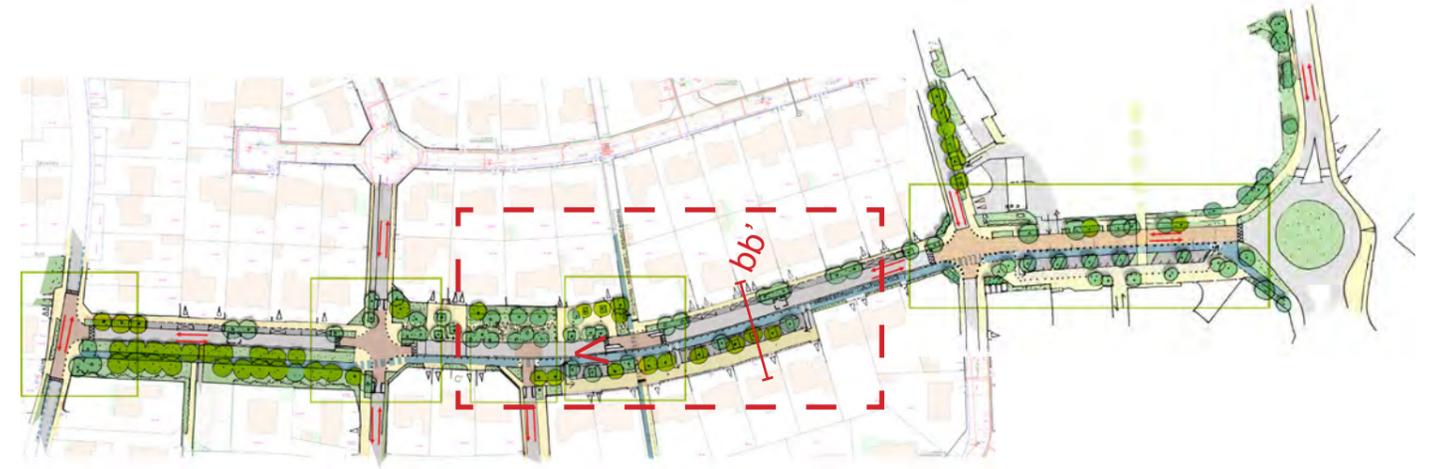


Rue des Vignes
Entrée depuis la rue des Barres

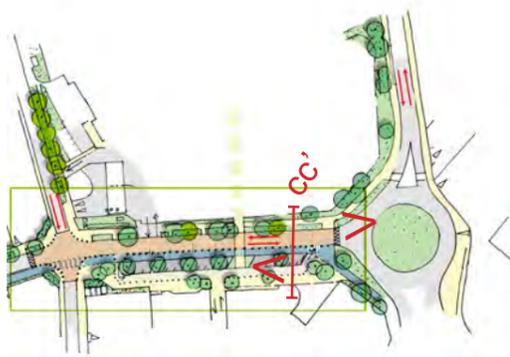




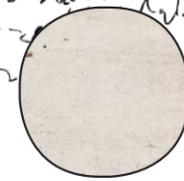
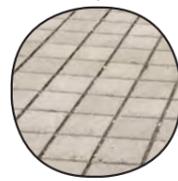
bb'



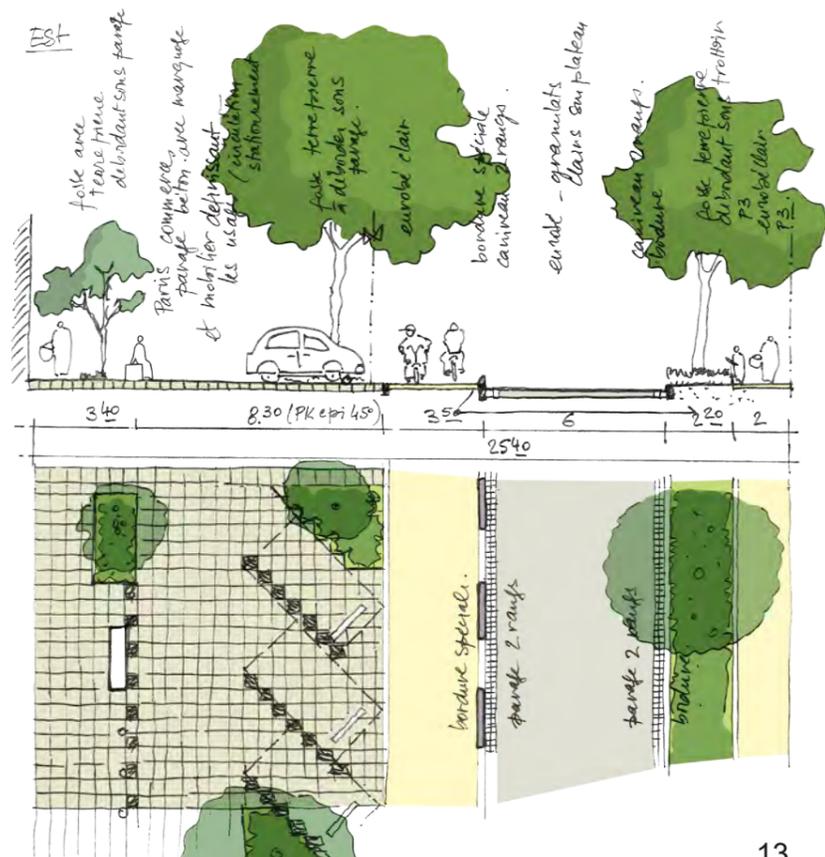
Rue des Vignes
 Jonction avec l'itinéraire prioritaire
 (Voie douce La Bourie - Mairie/ École)



Rue des Vignes, entrée depuis la rue de Nantes



Rue des Vignes, Placette devant la pharmacie



LES RUES NORD ET SUD

Un scénario à préciser

LES RUES NORD ET SUD

- Au Sud, il est question de casser la vitesse
- Au Nord, il est plutôt question de diminuer les flux

Les variantes portent sur :

- Le sens de circulation : maintien du double sens ou mise en place de sens unique sur certains tronçons.
- Le maintien de refuge piéton ou verdissement renforcé.
- L'organisation des stationnements.
- La place du piéton.
- Les placettes et surlargeurs.

LES RUES NORD ET SUD

Les invariants :



Maintien des bordures et chaussées en sections courantes.



Voies apaisées.



Séquençage avec des aménagements ponctuels.



Répartition et augmentation de l'offre de stationnement.



Maintien de certains arbres dans un environnement perméable augmenté.



Végétalisation renforcée.

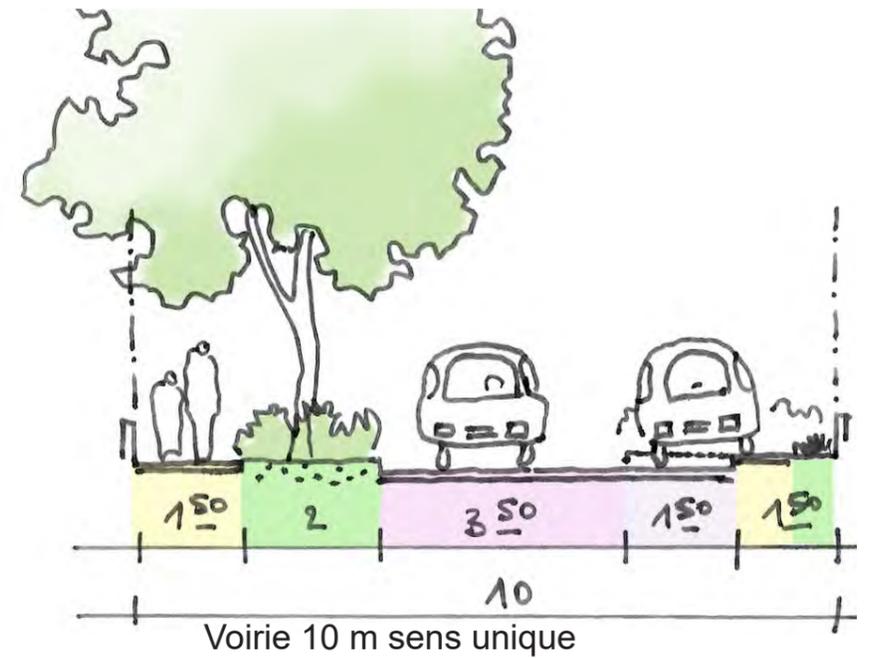
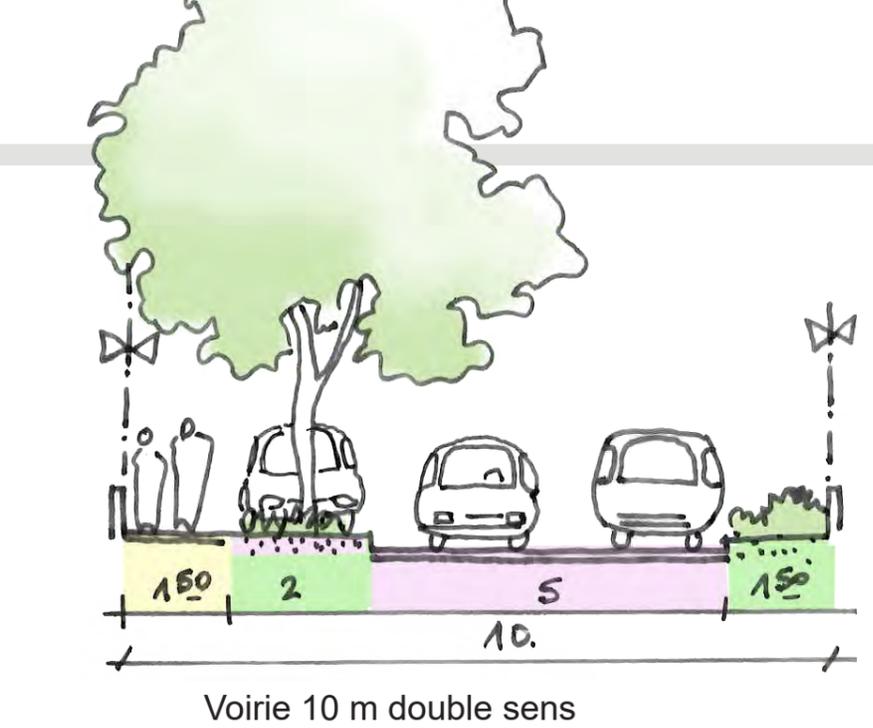
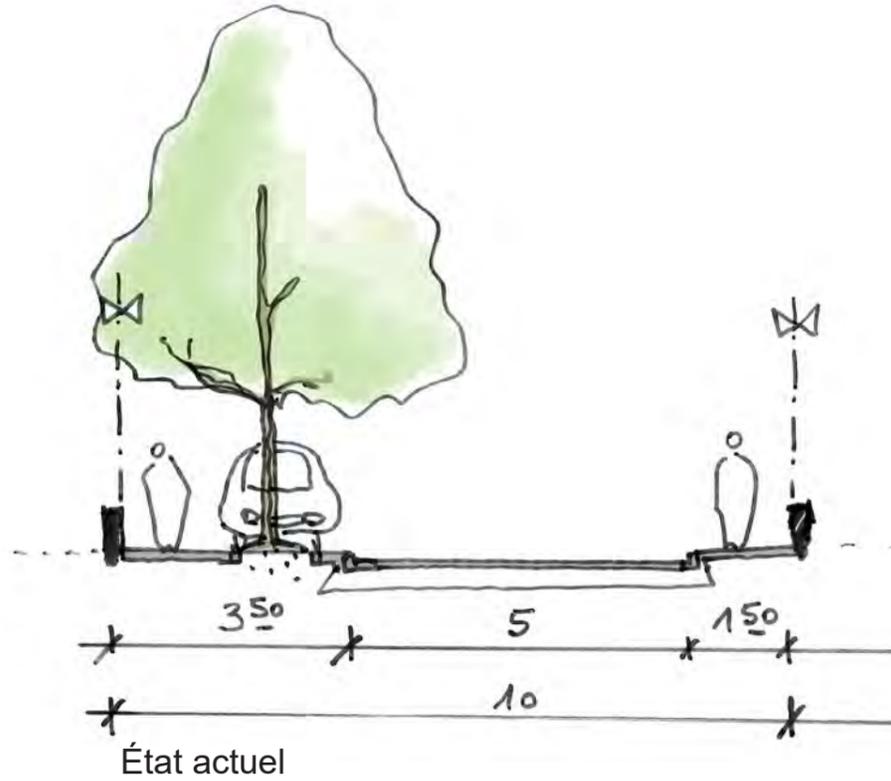


Statut généralisé de zone de rencontre.

DEUX TYPES DE VOIES

DES VOIES DE 8 OU 10 MÈTRES, SUIVANT LES EMPRISES

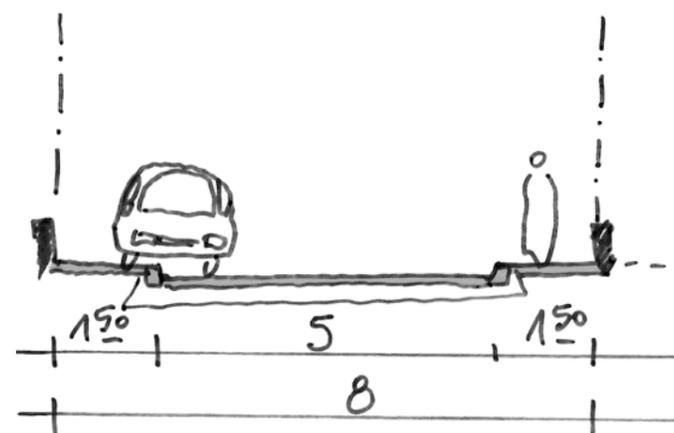
Voirie 10 m :



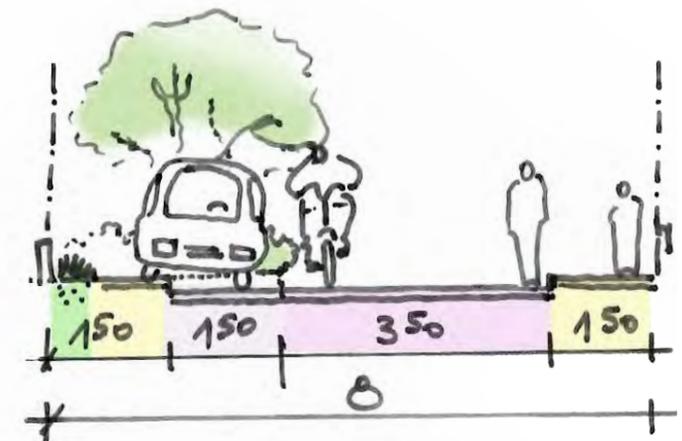
Voirie 8 m :



État actuel



Voirie 8 m sens unique OU
Voirie double sens avec pincement



SENS UNIQUE

- Sens de circulation définis pour :

• Limiter les longueurs en sens uniques et effet de vitesse souvent induit.

• Réduire le trafic sur le carrefour Treilles / Vignes à l'est.

• Supprimer tout trafic de transit rue des Treilles.

- Paysage conséquent sur les entrées pour affirmer les zones de rencontre.
- Répartition des stationnements suivant emprise de voie, chicanes et paysage.
- Difficulté de respect des sens uniques.



DOUBLE SENS

- Double sens avec « passages de politesse ».
- Paysage conséquent sur les entrées pour affirmer les zones de rencontre.
- Répartition des stationnements suivant emprise de voie, chicanes et paysage.
- Moindre justification de trottoir ou refuge piéton.
- Vitesse moindre par rapport au sens unique.

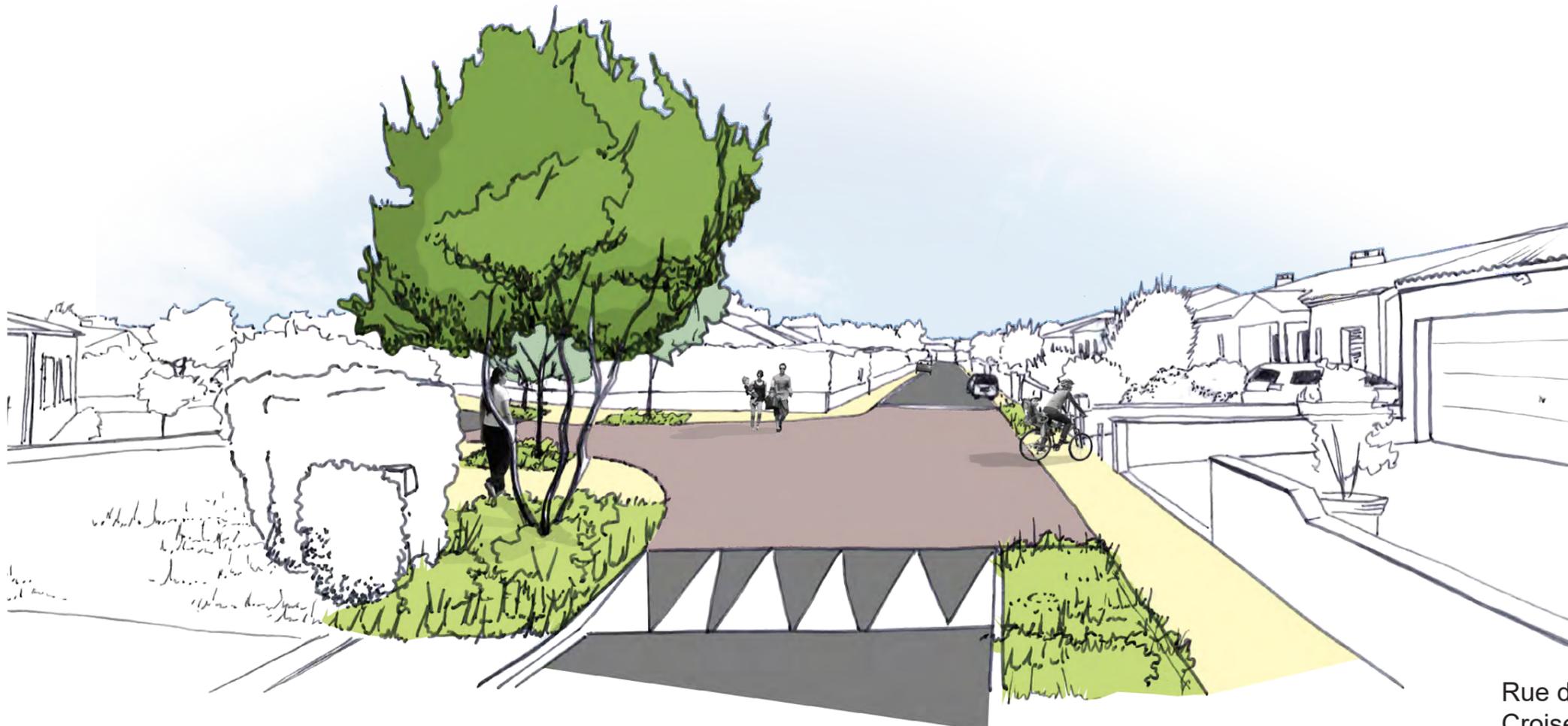




Nord de la rue des Tonneliers



Rue des Tonneliers, croisement avec l'impasse du Pressoir



Rue des Treilles
Croisement avec la rue des Vignerons

LES ARBRES POSSIBLES (8-10M ENVIRON)

Cercis siliquastrum 6m



Prunus serrulata 'Pink Perfection'



Albizia julibrissin



Koelreuteria paniculata



Fraxinus ornus



Pyrus calleryana



LES ARBRES POSSIBLES (15M ENVIRON)

Fraxinus angustifolia



Ostrya carpinifolia



Carpinus betulus 'Frans Fontaine'

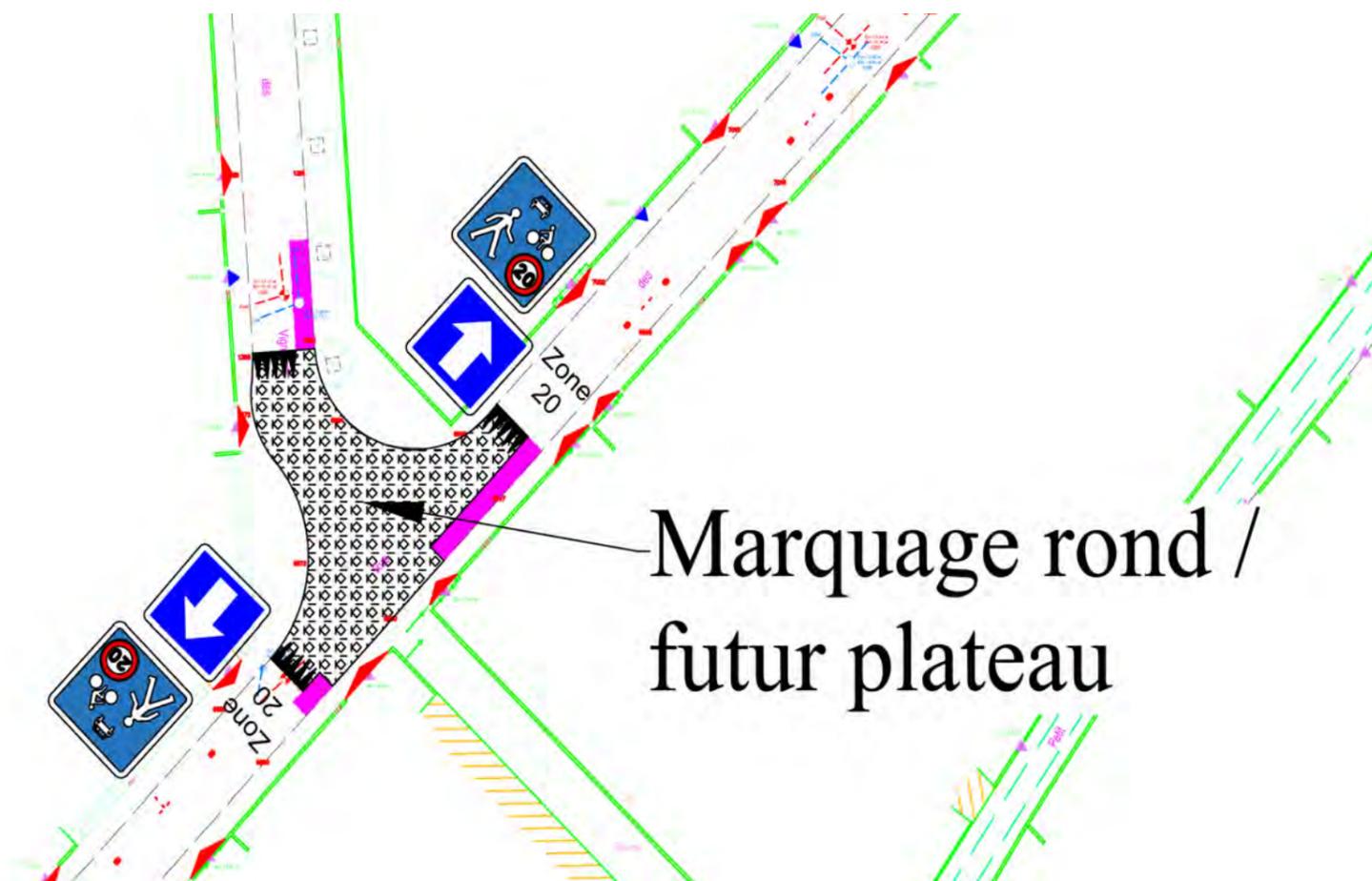
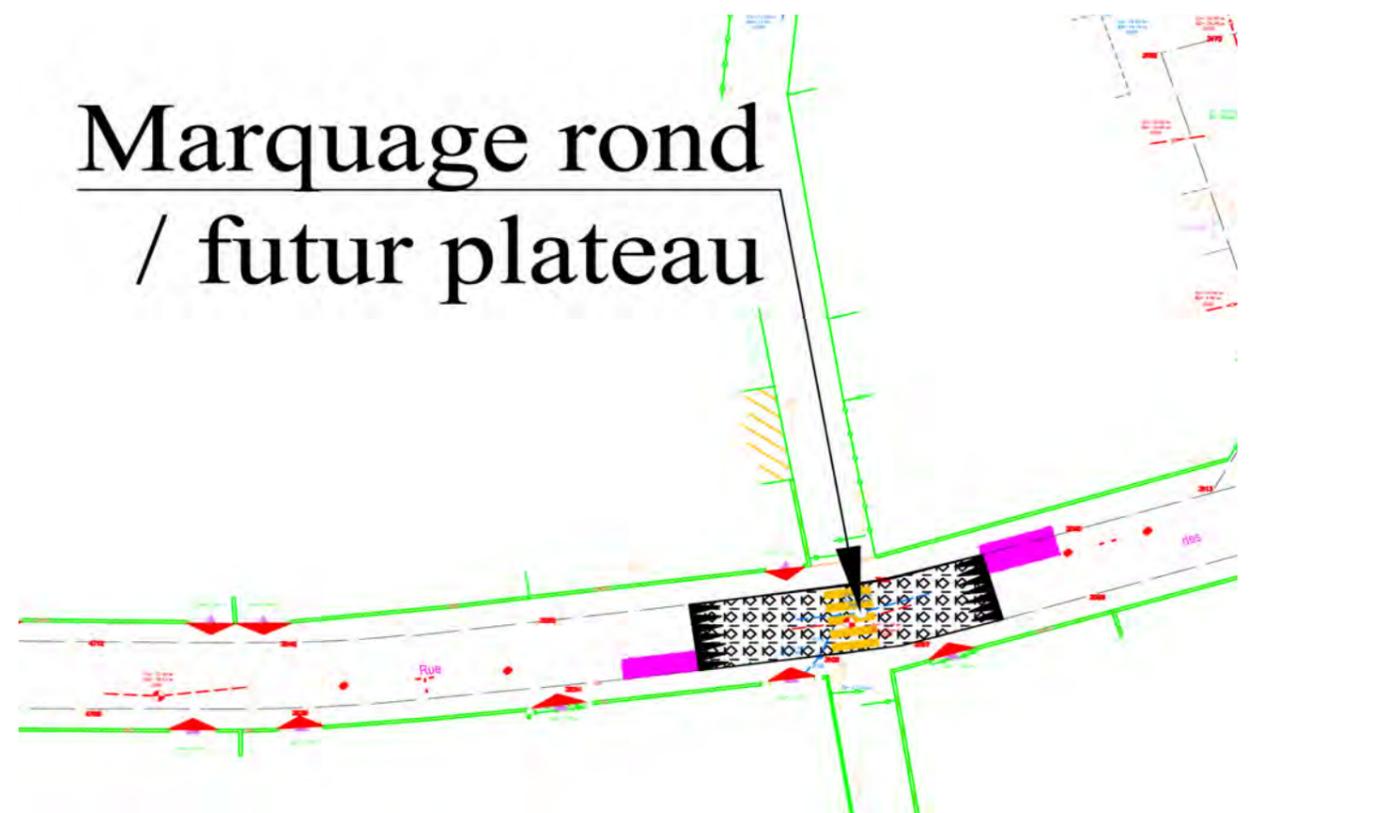
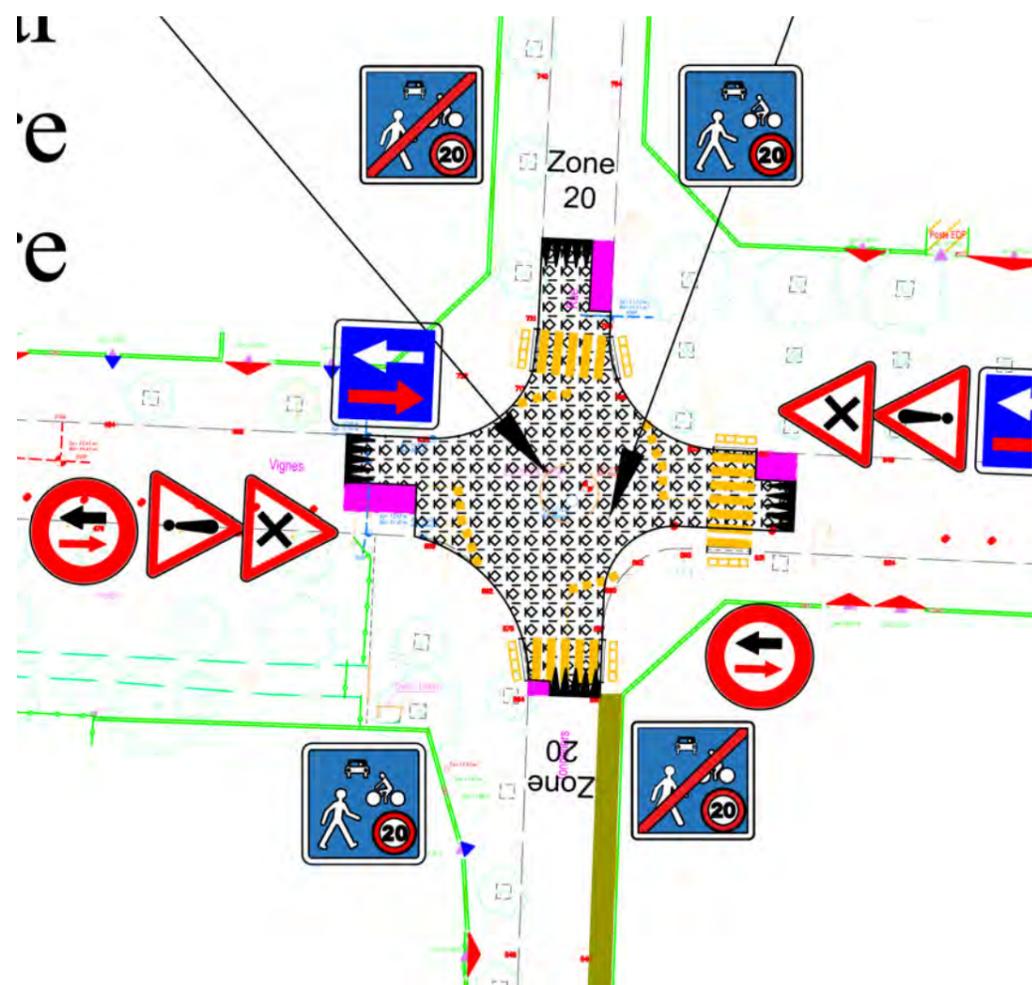


Fraxinus pennsylvanica 'Cimmaron'



Acer x freemanii autumn blaze

Marquage rond / futur plateau



Photos références d'aménagements transitoires



Sécurisation de voies cyclables par potelets plastiques
Renforcement des marquage pour identification des espaces



Mise en place de bordures collées pour réalisation d'îlots et d'écluses



Renforcement de la signalisation sur la phase transitoire